



Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

[2024-10-16/2024-10-31]

Publicación quincenal

Mercredi 16 octobre.

La RDC prête à recevoir ses ressortissants réfugiés à l'étranger (Ministre). C'est ce qu'a indiqué le 14 septembre à Genève en Suisse le ministre de l'Intérieur, sécurité et affaires coutumières, Jacquemin Shabani, à la 75ème session du comité exécutif du programme du Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés. « Selon les statistiques du 30 septembre 2024, 1 063 997 réfugiés congolais ont trouvé asile principalement dans les pays limitrophes contre 522 798 réfugiés vivant en RDC ». Depuis le début de l'année 2024, près d'un million et demi de personnes sont nouvellement déplacées portant à environ 7,3 millions le nombre de déplacés internes essentiellement dans la partie Est de la RDC. Le ministre Shabani a par ailleurs rappelé le contexte complexe des conflits armés, qui continuent d'occasionner des déplacements forcés et massifs des populations aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Nord-Kivu : l'OVG alerte sur l'éruption sans danger du volcan Nyamulagira. Les responsables de l'Observatoire Volcanologique de Goma (OVG) affirment que cette nouvelle éruption de Nyamulagira, qui intervient moins de deux ans après une autre, ne présente aucun risque immédiat pour la ville de Goma. Ils précisent néanmoins que les images prises par satellite montrent trois coulées de lave distinctes sortant du cratère de Nyamulagira, et la plus avancée a déjà parcouru environ 7 kilomètres dans le parc national des Virunga.

Nord-Kivu : au moins 1200 PVV recensées à Beni-Butembo et Lubero en 3 mois. Le Programme national de lutte contre le SIDA (PNLS) assure que ces personnes vivant avec le VIH suivent un traitement antirétroviral avant de préciser que ces statistiques n'incluent que les personnes ayant fait un test de sérologie. Le responsable de la sous-coordination locale du PNLS, à Butembo, attribue cette montée de cas en partie à l'insécurité qui prévaut dans cette contrée. Pour sa part, le médecin-directeur de la clinique « Dieu est Grand » à Beni affirme que dans ces zones, la plupart de gens ignorent leur statut sérologique parce qu'ils ne font pas de test de dépistage.

Bukavu abrite la 7e édition du festival culturel « Zéro polemic ». Ce festival culturel, version humoristique débute ce 16 octobre à Bukavu et va durer 5 jours, au terrain du collège Alfajiri, à Bukavu (Sud-Kivu). Pour le directeur du Festival « à travers le Festival aujourd'hui vitrine des talents de la ville de Bukavu, les artistes internationaux en venant ici à Bukavu se constituent en ambassadeurs de la ville. Partout où ils vont, ils témoignent de cette ville, une ville intéressante, une ville avec le rire, la vie et la joie. Et tout cela aussi à travers les diffusions que le festival fait, les gens peuvent se faire l'image d'une ville habitable au lieu d'une image d'une ville de guerre ». La coopération suisse et Canal Plus se comptent parmi les partenaires de taille de ce festival.

Assemblée nationale : la ministre de l'Education nationale plaide pour l'amélioration des salaires des enseignants. La ministre de l'Education nationale affirme « nous tenons absolument à améliorer les conditions

sociales de nos enseignants. Le Chef de l'Etat nous a instruit de faire tout ce qui était à notre pouvoir pour améliorer leurs conditions et leurs statuts. Et Donc c'était pour moi essentiel de venir parler au président de l'Assemblée, de cette problématique des enseignants. Comme le budget va être débattu au niveau de l'Assemblée, je plaide pour qu'il ait peu de coupe, qu'on nous donne plus de ressources de manière à ce que nous améliorions les conditions des enseignants ». **Mise en place de la commission interministérielle pour le suivi des accords de Bibwa**, entre le Gouvernement et le banc syndical des enseignants a été signée lundi 14 octobre. Les membres du Gouvernement ont insisté, sur l'impérieuse nécessité du nettoyage du fichier des enseignants. Selon les membres du Gouvernement, cet assainissement permettra de lutter contre la fraude, d'élaguer les fictifs, pour dégager des marges budgétaires qui seront affectées à l'amélioration des conditions socio-professionnelles des enseignants. Pour sa part, le porte-parole de l'Intersyndicale a salué la promptitude du Gouvernement dans l'exécution des engagements pris à Bibwa. Les syndicats vont s'impliquer profondément dans l'assainissement du fichier des enseignants.

Près de 137 300 enfants en âge scolaire dans les sites des déplacés autour de Goma ne vont pas à l'école. «Actuellement, seulement 20 000 enfants, soit 15 % des enfants en âge scolaire, ont pu bénéficier d'une éducation formelle en 2023. Les obstacles à l'éducation des enfants déplacés incluent l'incapacité financière des parents à faire face aux charges scolaires, l'absence de programmes alimentaires scolaires, les effectifs pléthoriques des classes, ainsi que les difficultés de prise en charge des enseignants, souvent eux-mêmes déplacés », indique OCHA dans un rapport humanitaire. Ces enfants ont fui avec leurs familles les affrontements entre les Fardc et les rebelles du M23 dans plusieurs localités et villages des territoires de Rutshuru, Nyiragongo et Masisi. Face à cette crise, les autorités locales plaident pour la construction urgente de 2 737 espaces temporaires d'apprentissage (ETA) et la mobilisation des enseignants disponibles dans la région pour l'encadrement des enfants dans des conditions minimales d'apprentissage, note OCHA. La rentrée scolaire est officielle en RDC depuis le 2 septembre dernier. Cependant, plusieurs écoles publiques à travers le pays ne fonctionnent pas jusque-là à cause de la grève des enseignants qui réclament au gouvernement l'amélioration des conditions salariales. **(Actualité.CD)**

Jeudi 17 octobre.

Ituri : plus d'un million de personnes souffrent d'insécurité alimentaire (PAM). La famine en Ituri touche principalement les enfants et les femmes vivant dans les sites des personnes déplacées. Le Programme alimentaire mondial évoque plusieurs causes à la base de cette situation : faible revenu des ménages, manque d'intrants agricoles de qualité, maladies des végétaux et difficultés d'accès à certaines zones agricoles dues à l'activisme des groupes armés. Les conflits armés et les problèmes de cohabitation entre les communautés exacerbent l'insécurité alimentaire parmi les populations paysannes. Selon le gouverneur « Notre politique (consiste à) travailler pour la paix, les urgences et le développement pour stabiliser l'Ituri, afin qu'on devienne ce qu'on était avant : le grenier de la RDC».

Nord-Kivu : la société civile propose la réduction de 50 % du train de vie des institutions pour financer les salaires des enseignants. Le président de la société civile force vive du Nord-Kivu affirme que c'est depuis près de 20 ans que ces grèves ont lieu à chaque rentrée scolaire, affectant l'éducation des élèves du secteur public. Pour lui, le Gouvernement devrait trouver une solution urgente aux revendications des enseignants pour sauver l'année scolaire. Il demande ainsi aux présidents de l'Assemblée nationale et du Senat de saisir cette opportunité de la session budgétaire en cours, pour réduire de 50% les lignes allouées au train de vie des institutions et de majorer le salaire des enseignants et autres agents de l'état « marginalisés ». Entre temps, la société civile recommande aux enseignants grévistes, « de rentrer urgemment s'occuper des écoliers en faisant preuve de patriotisme à l'instar des militaires qui, malgré les conditions salariales précaires, privilégient l'intérêt supérieur de la nation ».

La RDC réaffirme son engagement à lutter contre le travail des enfants dans l'exploitation du cobalt. Le ministre des Mines, a assuré que 95% de la production de cobalt en RDC est réalisée conformément aux règles éthiques et sociétales imposées par le Gouvernement et les entreprises cotées en bourse. Il a affirmé avoir retiré, depuis quelques mois, environ 13 587 enfants des sites miniers sur environ 16 845 recensés au pays. A cet effet, il a indiqué que ces enfants sortis des mines ont bénéficié de la prise en charge scolaire, sanitaire, psychologique et de l'enregistrement à l'état civil et que leurs parents sont dans un processus de reconversion économique à travers des coopératives agricoles. Dans ce communiqué, le ministre des Mines a appelé les acteurs de la chaîne d'approvisionnement mondiale à reconnaître et soutenir les efforts du Gouvernement congolais.

Le Gouvernement promet de livrer à la CPI tout présumé auteur des crimes. Le vice-ministre de la Justice et des Contentieux internationaux a également annoncé, pour bientôt, l'installation du tribunal pénal international pour la paix pour la RDC. Il a en outre fait cette mise au point au lendemain de la décision de la CPI de réactiver ses enquêtes sur les présumés crimes relevant du statut de Rome commis depuis janvier 2022, notamment au Nord-Kivu.

Pillages et violences dans l'Est de la RDC : le professeur Ndaywel appelle au rétablissement de « la vérité historique ». « La cause fondamentale, c'est le rapport difficile qu'il y a entre une démographie galopante et des terres exiguës, insuffisantes, il y a des frontières qui ont été mises en place, qui existent, qui sont permanentes. La première question, c'est le problème du rapport terre et population. Le second élément c'est la question des ressources naturelles. Pour le moment, nous sommes les seuls à fournir des matières premières revendiquées au niveau de l'économie mondiale. Nous sommes passés du caoutchouc rouge, au coltan rouge », explique l'historien. Il salue toutes fois les efforts fournis au sommet de l'Etat : « Pour le moment je ne peux que saluer tous les efforts fournis par le président de la République, notre gouvernement, notre armée, pour faire en sorte qu'au moins dans l'immédiat nous puissions arriver à une situation de paix, quand bien même, cette paix, sera bien sûr une paix quelque peu provisoire. Mais il faut au moins mettre fin aux massacres des populations ». Le ministre Gilbert de la Recherche scientifique a procédé au lancement de ce séminaire de 3 jours, axé sur la formation et l'information des participants sur les conflits armés, les pillages des ressources naturelles et les violences extrêmes dans l'Est de la RDC.

Elections en RDC : l'EFEAC préconise la sauvegarde d'un fichier électoral permanent. L'Ecole de Formation Electorale en Afrique Centrale (EFEAC) est d'avis qu'un fichier électoral permanent évitera au pays de dépenser des millions USD pour l'inscription et l'enregistrement des électeurs et que l'utilisation des matériels restés des cycles précédents, comme font d'autres pays.

Reddition des comptes 2023 : les députés dénoncent des dépassements budgétaires et appellent à une meilleure gestion des deniers publics. A titre d'exemple, le ministère des Sports et Loisirs, a exécuté son budget à plus de 650%. « Cela démontre à suffisance l'incohérence dans les priorités du pouvoir en place ». Aussi des dépassements considérables sur des lignes budgétaires aussi basiques que les « fournitures et petits matériels ». Sur ce point, « un dépassement de 53.458% par le service de contrôle de paie des enseignants avec des paiements atteignant 342 milliards contre des prévisions de 639 millions FC ». 27 autres ministères ont été payés à au moins 1000% de leurs crédits accordés sur la ligne. Un membre de l'Union sacrée, coalition au pouvoir, a souligné que 5 institutions et 17 ministères ont dépassé largement leurs crédits budgétaires. Face à cette situation, l'élu de Mont Amba à Kinshasa a proposé de plafonner les dépenses de fonctionnement des administrations. Selon lui, cette mesure devrait permettre de réduire les risques de dépassements. Au cours de la même plénière, on avait également regretté que les dépassements budgétaires et les dépenses en mode d'urgence se fassent au détriment des projets de développement, notamment dans le secteur de l'éducation, de l'agriculture et des infrastructures. **(Actualité.CD)**

Vendredi 18 octobre.

« Il n'y a pas pénurie de carburant », rassurent les pétroliers et le ministre de l'Economie. Pour lutter contre la vie chère, le Gouvernement congolais avait décidé, le 2 octobre, en concertation avec les pétroliers, de baisser de 13 %, le prix du carburant à la pompe. Et en contrepartie, le Gouvernement s'est engagé à payer aux pétroliers, le manque à gagner dans la nouvelle structure de prix du litre de carburant. Depuis, des files de véhicules sont observées devant les stations-services, « la queue que vous avez observé dans les stations-services est liée au fait qu'il y a eu un engouement à la suite de cette baisse de prix d'une part et d'autre part, d'autres stations-services de point de vente ne vendaient pas. Donc puisqu'il y a beaucoup d'afflux, plus d'augmentation de volume. Donc plus d'augmentation au niveau du SEP ». « Il s'agit du principe de l'offre et la demande. Maintenant que les divergences avec les autorités congolaises sont aplanies, nous rassurons la population d'un approvisionnement régulier en carburant.

L'accès facile aux antirétroviraux, un espoir pour les séropositifs de Beni, Butembo et Lubero. Contrairement à d'autres régions où les ruptures de stock d'antirétroviraux constituent un problème majeur, à Beni, Butembo et Lubero, l'approvisionnement en médicaments est relativement stable. Plusieurs centres de santé sont régulièrement ravitaillés, ce qui permet aux patients séropositifs de suivre leur traitement sans interruption. Cet accès aux traitements est le résultat des efforts constants des autorités sanitaires, bien que la guerre ait rendu la région difficile d'accès.

Goma : 80 jeunes à risque terminent leur formation en téléphonie mobile. 45 garçons et 35 jeunes filles, désœuvrés ou sortis des forces et groupes armés, ont achevé une formation visant leur réinsertion socio-économique, après trois mois d'apprentissage en réparation de téléphones mobiles à Goma. La formation a été assurée par Nokia ASBL et financée par la Monusco, à travers le Fonds de réduction des violences communautaires (CVR). Ils vont maintenant être déployés, par nombre de 8, pour former 10 ateliers. Tous les matériels nécessaires pour leur réinsertion sont déjà disponibles. Ces jeunes, dont l'avenir semblait incertain, ne cachent plus leur joie.

Le plan du gouvernement pour la campagne agricole 2024-2025. « Au 30 juin 1960, l'agriculture congolaise était l'une des plus florissantes en Afrique. Elle utilisait directement environ 75% de la main d'œuvre active sans compter les 10% qui étaient utilisés dans l'agro-industrie. Sa contribution dans la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) était évaluée à 30% et sa quote-part dans les exportations à 40% du total de la valeur des exportations nationales. Malheureusement, après l'accession du pays à l'indépendance, les performances de l'Agriculture congolaise n'ont cessé de se dégrader de manière drastique à la suite des nombreux événements qui ont émaillé la période de l'après indépendance de la RDC». Dans le cadre de cette campagne ainsi lancée, le ministre de l'intérieur, s'emploie à faciliter l'installation d'au moins 60 000 ha de cultures sur toute l'étendue de la RDC en raison de 2 000 à 3 000 ha par province. Cette vaste vision sera appuyée par les partenariats public-privé (PPP). Pour réussir cette campagne, le ministre dit avoir commandé, 5 085 000 tonnes de semences de différentes variétés et spéculations, déjà réparties dans les 26 provinces ; 1 306 520 pièces de matériels aratoires ; 58 800 litres de pesticides accompagnés d'appareils de traitement comme les pulvérisateurs et des équipements de protection phytosanitaire ; 400 tonnes des fertilisants minéraux ; 37 500 000 de boutures de manioc ; 2 87 000 kg de semences améliorées de maïs, riz, légumineuses et maraichères. Et « dans le cadre de la motorisation agricole, mon Ministère a déjà réceptionné une centaine de tracteurs accompagnés d'accessoires avec des pièces travaillantes sur les 1 062 commandés. Cette campagne s'inscrit au nombre des engagements du deuxième mandat du Chef de l'Etat Félix Tshisekedi, celui d'investir dans l'agriculture pour la diversification de l'économie nationale, alimentée en grande partie par les minerais. (Actualité.CD)

Kinshasa : plaidoyer pour l'inclusion du cobalt congolais dans la liste 2024 du Département de travail des USA. Le vice-ministre des Mines, a mené ce plaidoyer lors de la Table ronde organisée par le Cobalt Institute à l'hôtel Hilton de Kinshasa, en présence de nombreux opérateurs du secteur minier, tant publics que privés. Cette rencontre a porté sur la problématique de l'inclusion du cobalt congolais dans la liste 2024 des biens produits par des enfants ou par le travail forcé, établie par le Département du travail américain. À l'issue de ces échanges, le vice-ministre des Mines, s'est dit convaincu que Cobalt Institute saura porter la voix de la RDC, en tenant compte des informations éclairées et des efforts déployés pour assurer des pratiques éthiques et responsables dans l'exploitation du cobalt. De leur côté, des experts du secteur minier congolais ont estimé que le Département américain de travail a pris sa décision sur la base d'un cas isolé, ne reflétant pas la réalité générale du secteur minier congolais. Ils ont en outre déploré la méthodologie employée, ayant conduit à cette conclusion sans prendre la peine de visiter les sociétés industrielles exploitant le cobalt et d'autres minerais, dont les installations respectent des normes internationalement reconnues en matière de pratiques éthiques et de conditions de travail.

RDC: deux chefs des ADF neutralisés par les armées congolaise et ougandaise dans le Nord-Kivu. Parmi les responsables de la rébellion des Forces démocratiques et alliés neutralisés figurent Mzee Musa, chargé de l'unité de reconnaissance du mouvement et Djaffar chargé de ravitaillement du campement de Mzee Supa Taban.

Haut-Katanga : au moins 3000 cas de choléra enregistrés dans plusieurs zones de santé, avec plus de 160 décès. « Le choléra sévit de manière endémo-épidémique dans notre province. Et la province réagit toujours de manière prompte et équitable dans toutes les zones de santé. Il y a une stratégie de pré-positionnement des intrants au niveau des bureaux centraux pour intervenir dès l'annonce d'un simple cas et ces mêmes intrants sont pré-positionnés dans les zones les plus reculées », a expliqué le ministre de la Santé du Haut-Katanga.

Samedi 19 octobre.

Est de la RDC : pour la première fois, le Rwanda accepte de présenter un plan de retrait pour plus de 4.000 militaires, selon Judith Suminwa. Ce qui représente, une avancée significative pour la résolution du conflit qui oppose les deux pays. « Nous avons aujourd'hui une stratégie, celle de la montée en puissance de notre armée pour défendre notre territoire, tout en poursuivant un processus diplomatique car nous voulons la paix », a-t-il déclaré. Elle a, en outre, indiqué qu'en parallèle au retrait des troupes rwandaises, la RDC continue son plan de neutralisation des miliciens Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR). Réagissant aux propos de Judith Suminwa, le ministre rwandais des Affaires étrangères, a déclaré que son pays n'avait jamais « accepté de présenter un plan de retrait pour plus de 4000 militaires ». Selon lui, cet engagement ne figurait nulle part dans le compte-rendu de la cinquième réunion ministérielle tenue à Luanda le 12 octobre.

Procès « tentative de coup d'Etat » : la Cour militaire rendra son verdict dans 6 jours. A l'audience de ce procès en appel à la prison militaire de Ndolo, la Cour a enregistré les plaidoiries de la défense dans leurs mémoires uniques contre la comparution de leurs clients déjà acquittés et libérés mais dont certains ont comparu en étant libres. Sur 51 prévenus, 37 condamnés à la peine capitale comparaissent comme prisonniers. Sur 14 acquittés, 8 font jusque-là défaut à l'audience. Six autres présents viennent de comparaître en étant libres. Et la cour ouvre la procédure d'appel par l'analyse de sa saisine. Pour la quasi-totalité des prévenus, l'appel interjeté est jugé légal.

Butembo : l'ONG Caritas distribue des vivres à plus de 5 000 familles de déplacés. Ces déplacés, principalement des femmes et des enfants, vivent depuis plusieurs mois sans assistance dans des familles d'accueil. L'assistance fournie comprend du riz, des petits pois, du sel et de l'huile de palme. Cette initiative fait suite à un plaidoyer initié par la société civile auprès du Programme alimentaire mondial (PAM), face aux difficultés rencontrées par les déplacés qui ne peuvent plus accéder à leurs champs à cause de l'insécurité dans leurs régions d'origine.

Ituri : Libération du journaliste et des membres du P-DDRCS enlevés par la milice Codeco. La délégation avait été kidnappée alors qu'elle circulait à bord de deux véhicules, dont l'un appartenant au P-DDRCS, et l'autre serait celui d'un député provincial du territoire de Mahagi. Cette libération a été confirmée par le directeur de la radio La Colombe Mahagi et plusieurs acteurs de la société civile locale. (Actualité.CD)

Fortes pluies à Kinshasa : la ville inondée, les activités paralysées. Les Kininois ont été contraints de rester chez eux, le 19 octobre, les rues étant impraticables pour les taxis, taxis-bus et motos. Les caniveaux bouchés ont aggravé la situation, empêchant le drainage des eaux de pluie qui ont envahi certaines habitations.

RDC-RCA : signature d'un accord de coopération militaire pour relever les défis sécuritaires communs. L'objectif est de renforcer la collaboration entre les forces armées de la République Centre Africaine et la RDC, dans le but de lutter efficacement contre les défis sécuritaires communs et promouvoir ainsi la paix et la stabilité dans la région. Cette initiative survient deux semaines après la visite du ministre Kabongo dans le Bas-Uelé dans le Nord de la RDC, une région souvent ciblée par des incursions de rebelles centrafricains et d'éleveurs transhumants Mbororo.

Goma : lancement d'une campagne de dépistage gratuit du cancer, tant pour les hommes que pour les femmes. Cette campagne, dénommée « Octobre rose, tous unis même combat » sur le plan mondial, vise à mobiliser la population pour la lutte contre le cancer du sein. «Nous invitons toute la population du Nord-Kivu, spécialement les femmes à venir se faire dépister ». Cette campagne se déroulera dans plusieurs structures de santé de Goma.

Kongo-Central : les miliciens Mobondo multiplient des attaques à Kimvula. Les autorités sécuritaires signalent un déplacement massif de population de Kimvula vers le territoire de Madimba. C'est l'attaque du village Kinkamba, en date du 22 septembre, qui marque la reprise des incursions des miliciens Mobondo, après plusieurs mois d'accalmie. Les autorités locales, font état de plusieurs maisons détruites, de biens de valeur et autres bétails, emportés et plusieurs femmes voilées. À Nzakimuena, ces combattants Mobondo ont amputé la main d'un paysan.

Arrivée à Kahemba d'une nouvelle vague de Congolais refoulés d'Angola, le 17 octobre. D'après les enquêtes menées par les services de sécurité sur place, il ne s'agit pas d'un refoulement étatique. L'administrateur du territoire précise que ces personnes auraient été rapatriées de force après être entrées illégalement dans la concession d'un entrepreneur du secteur du diamant. La police les aurait expulsées hors de la province de Lunda-Nord vers la RDC, sur réquisition de cet entrepreneur. L'autorité locale annonce l'envoi d'une équipe du gouvernement provincial du Kwango à la frontière de Shakufwa afin de prendre des dispositions pour venir en aide à ces personnes en détresse. (Actualité.CD).

Dimanche 20 octobre.

Bunia : la dégradation des ponts et passerelles handicape le quotidien de la population. Certains de ces ouvrages sont vétustes, tandis que d'autres se sont effondrés à cause des pluies fréquentes. Dans le quartier Ngezi, de nombreux habitants rencontrent d'énormes difficultés pour se rendre à l'hôpital général de référence de Bunia, ainsi qu'au grand marché de la ville. Presque toutes les voies menant à ces lieux publics sont devenues quasi impraticables. C'est le cas du pont Sederu, qui relie ce quartier à celui de Bigo. Cette situation met en danger de nombreux habitants, notamment des enfants qui se rendent à l'école. Ce sentiment est partagé par certains commerçants exerçant leurs activités près de la rivière Nyamukawu, à côté du pont reliant le quartier Lembabo à la station-service Peniel.

Grève des enseignants : le SYECO appelle à la reprise des cours ce lundi. Cet appel intervient après les engagements pris par le président de l'Assemblée nationale, Vital Kamerhe pour la prise en compte des revendications salariales des enseignants dans le prochain budget de l'Etat. Tout en saluant la bravoure et le sacrifice des enseignants Congolais, le président de l'Assemblée nationale a invité les experts de la Syeco à travailler avec la Commission économique et financière (Ecofin) dans l'examen approfondi du projet de loi des finances 2025. Ceci va permettre au Syeco d'être au cœur des discussions sur l'affectation de fonds publics au niveau du pouvoir législatif. Par ailleurs, l'Assemblée nationale annonce que la commission Ecofin va également travailler

avec les syndicats des médecins et l'Intersyndicale des agents de la fonction publique dans le cadre de l'examen de la Loi des Finances 2025.

Des pluies diluviennes provoquent des inondations dans plusieurs quartiers de Kinshasa. Les premières grosses précipitations de ce début de la saison pluvieuse sont tombées sur Kinshasa, dans la nuit du 18 au 19 octobre, provoquant des inondations et des scènes de chaos dans plusieurs quartiers de cette mégapole de 17 millions d'habitants. Jusqu'en milieu de matinée samedi, le trafic routier est ainsi resté très perturbé. Alors que routes et boulevards ont été envahis par les rivières sorties de leurs lits, de nombreuses photos postées sur les réseaux sociaux montrent des véhicules submergés par les eaux et d'autres emportés par les flots. Dans la commune de Selembao, dans le sud de Kinshasa, une digue a cédé. Des maisons ont été détruites. Alors que les dégâts matériels en ville sont énormes - un poste de distribution d'électricité a notamment été endommagé lui aussi -, le gouverneur de Kinshasa et les membres de son gouvernement sont restés en réunion de crise jusqu'à très tard dans la nuit. (RFI)

Lubumbashi : 142 incendies accidentels enregistrés en dix mois. Ce qui représente une moyenne 14 incendies par mois depuis janvier. D'après le commandant de la brigade anti incendie de la mairie 90% de ces incendies ont été provoquées par des facteurs électriques. Ils touchent aussi bien des maisons d'habitations que des commerces, où estime-t-il, il y a des mauvaises installations électriques. La commune la plus affectée par ces incendies est celle de Lubumbashi, centre des affaires de la ville, où se trouvent la plupart des bâtiments érigés à l'époque coloniale.

Embouteillages à Kinshasa : le Gouvernement recommande une forte présence policière. Au total, cinquante-huit carrefours, dont l'engorgement empêche la fluidité de la circulation, ont été identifiés à Kinshasa. La présence des policiers de roulage y sera renforcée. Ces mesures devraient entrer en vigueur à partir de cette semaine.

Criminalité urbaine en RDC : le gouvernement chargé de renforcer les mécanismes d'encadrement et de réinsertion sociale. "Le ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières, le ministre de la Défense nationale et Anciens Combattants, ainsi que le ministre d'État, ministre de la Justice et Garde des Sceaux, en collaboration avec le Conseil supérieur de la Magistrature, ont été chargés d'organiser fréquemment des audiences foraines pour juger les 'Kuluna' et les bandits armés appréhendés, afin de donner un effet dissuasif contre toute tentative d'imitation", précise le compte rendu de la réunion. Par ailleurs, le Président a insisté sur un contrôle rigoureux et régulier de la circulation et de la détention des armes par les militaires et les policiers, pour prévenir les crimes commis par des éléments incontrôlés qui opèrent aux côtés des bandits civils ou leur prêtent des armes. "Un rapport mensuel conjoint sur les mesures de prévention et de répression de la criminalité urbaine devra être produit", a recommandé Félix Tshisekedi. Lors de la sixième réunion du Conseil des ministres, le Président Tshisekedi avait exhorté le gouvernement à prendre les « mesures qui s'imposent » pour éradiquer la criminalité dans les villes de la RDC. Ces dernières semaines, de nombreux cas de criminalité ont été signalés dans plusieurs villes et localités, perturbant la tranquillité des citoyens, avec des biens volés et des propriétaires parfois tués ou blessés. (Actualité.CD)

Lundi 21 octobre.

Butembo : plus de 120 maisons détruites par l'érosion, dans la cellule Lyambo de la commune de Bulenger. Le chef du quartier Lyambo a lancé l'alerte le 20 octobre. Il a appelé les experts à l'aide pour éviter d'autres cas de destruction d'habitations liés à l'érosion hydrique. C'est depuis environ une année que des têtes d'érosions ont fait leur apparition dans ce quartier. Malgré la mise en œuvre de différentes techniques antiérosives, rien n'a marché. «Ce que nous devons faire dans le cadre de la prévention, c'est respecter les normes urbanistiques de construction. Il y a des endroits où nous pouvons prévenir des tels phénomènes mais là où ce phénomène existe déjà, nous devons être prêts à prendre des décisions courageuses qui pourront même arriver à la délocalisation de la population ».

Félix Tshisekedi : « L'abandon du régime d'interdiction de circulation des étrangers dans les zones minières n'est pas une naïveté de notre pays ». Cet abandon, rappelle le Chef de l'Etat, était plutôt dicté par les nécessités d'attirer des investisseurs et de répondre à l'exigence du bon climat des affaires. Pour ainsi mettre fin aux abus des avantages découlant de cette libéralisation, le ministre de l'Intérieur, sécurité, décentralisation et affaires coutumières, le ministre des Mines et tous les autres services étatiques dont la Direction générale de migration ont été chargés de «mettre en place un dispositif de contrôle et de surveillance mieux élaboré et rigoureux pour empêcher l'accès dans les sites miniers, des étrangers ne justifiant pas d'un titre de séjour régulier en RDC, ni d'un investissement dans l'exploitation minière ». Les ministres et les services concernés devront présenter leurs conclusions endéans un mois.

Les rebelles du M23 revendiquent la prise de Kalembe, une ville dans l'est du pays, dimanche 20 octobre, après de violents combats avec les groupes armés progouvernementaux « Wazalendo ». Cette reprise des

affrontements intervient après des semaines d'accalmie et l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu le 4 août dernier. Selon des sources sanitaires, au moins quatorze civils ont été blessés dans ces affrontements, qui ont provoqué un nouveau déplacement de civils dans la zone. Après une accalmie, les « Wazalendo » ont lancé une contre-attaque vers midi, mais n'ont pas réussi à reprendre la localité, dont le M23 s'est emparé en début d'après-midi, selon la société civile et des sources sécuritaires sous couvert d'anonymat. Kalembe est une agglomération stratégique de plus 40 000 habitants situé dans le territoire de Masisi, Rutshuru et Walikale, où le M23 n'était pas encore présent. Elle donne un accès facile à l'intérieur du territoire de Walikale, une zone très riche en minerais, et où se trouvent d'importantes mines d'or et de cassitérites, qui sont sous le contrôle de l'armée et des milices alliés. (RFI)

Tshuapa : une nouvelle université ouvre ses portes à Bokungu. L'université Widal de Bokungu (UWBO) va accueillir les étudiants dès la rentrée académique 2024-2025. Lancé depuis septembre dernier, cet établissement privé organise le système Licence-Master-Doctorat (LMD). Les inscriptions sont déjà en cours dans dix filières ou facultés ainsi que dans dix-sept mentions ou départements.

Interdiction d'importation de certains produits : les opérateurs économiques de l'Ituri et du Haut-Katanga demandent une dérogation. Pour les opérateurs économiques de l'Ituri, les industries brassicoles de la RDC ne couvrent pas les besoins des consommateurs de cette région. Cette même réaction est enregistrée du côté de la société civile du Haut-Katanga qui estime que la population locale vit du commerce transfrontalier. L'arrêté du ministre du commerce extérieur, rendu public le 19 juillet 2024, suspend l'importation de bière et boissons gazeuses en RDC pour une période de 12 mois. Dans sa motivation, le ministre disait vouloir « protéger l'industrie locale et encourager la production nationale, stimuler la consommation des produits locaux, et contribuer ainsi à la création d'emplois et à l'amélioration des conditions de vie des producteurs locaux ». En dehors de la bière, le même arrêté ministériel interdit aussi l'importation du ciment gris, mais uniquement dans les zones Ouest et Sud Est du pays.

Goma : le mariage des militaires dans la communauté et son impact sur le rapprochement entre l'armée et la population. Au-delà des collaborations dans la recherche de la sécurité, ce sont les liens familiaux qui renforcent la confiance. En épousant une femme du quartier, un militaire tisse des liens de proximité avec toute sa communauté. Ces unions contribuent ainsi à désamorcer les tensions et à renforcer la sécurité, ajoute conseillère municipale en ville de Goma. Le porte-parole de l'armée dans la région précise que des campagnes de régularisation des mariages de militaires et de policiers sont régulièrement organisées pour renforcer les liens entre civils et forces de sécurité.

Reprise des cours dans les écoles publiques de Beni, ce lundi 21 octobre, à la suite de l'appel du Syndicat des enseignants du Congo, suspendant la grève des enseignants « pour ne pas pénaliser les élèves ». Certains élèves étaient heureux de retrouver leurs camarades et de suivre les cours avec assiduité, compte tenu du retard accumulé. Bien que les cours aient repris dans la sous-division éducationnelle de Beni ville, Oicha et dans une partie de celle de Kyondo, les activités scolaires restent suspendues dans la sous-division de Bulongo. **Mambasa : les enseignants de plus de 150 écoles primaires lèvent leur grève.** Les enseignants de ces écoles étaient en grève depuis un peu plus d'un mois. Au cours d'une assemblée générale, les enseignants de Mambasa ont reçu, dimanche, le compte rendu des échanges entre leur syndicat et le Gouvernement. Sur la base des promesses faite par le Gouvernement, ces enseignants ont décidé de reprendre les cours, ce lundi. Cependant, les instituteurs plaident pour la suppression immédiate de la zone salariale et la majoration de leur salaire pour l'exercice budgétaire 2025. **Goma : pas de reprise des cours dans les écoles publiques primaires, malgré l'appel des syndicalistes.** Les enseignants continuent à attendre la réponse à leur revendication. Les grévistes attendent voir l'enseignant le moins payé toucher 500 USD soit 1 500 000 FC.

Affaire de la tentative de coup d'Etat : la Cour militaire a rejeté la demande de liberté provisoire et de transfèrement de Jean-Jacques Wondo aux soins. Dans sa décision, la Cour militaire s'est déclarée incompétente pour examiner la demande du prévenu Wondo à être transféré dans un centre de santé spécialisé. Elle a expliqué que cette demande relève de la compétence du personnel médical de la prison militaire de Ndolo. À l'audience du 18 octobre 2024, Jean-Jacques Wondo avait déposé un mémoire unique demandant sa liberté provisoire ou son transfèrement dans un centre spécialisé. (Actualité.CD)

Mardi 22 octobre.

Arrivée des combattants Wazalendo en Ituri « pour neutraliser les ADF ». C'est depuis le 19 octobre qu'une présence des combattants Wazalendo s'observe dans la région de Mungamba. D'après des sources locales, ces miliciens sont venus avec un ordre de mission signé par leur chef hiérarchique, qui les autorise à installer leur camp dans la région pour combattre, aux côtés des Fardc, les rebelles des ADF qui se dissimulent en profondeur de la forêt. Cette situation inquiète cependant la société civile locale, qui estime que leur présence risque de détériorer la sécurité dans cette région où plusieurs groupes armés locaux détiennent encore des armes.

Le Gouvernement va payer le manque à gagner des pétroliers avant la fin de cette année, rassure le ministre de l'Economie. «Une partie de ces manques à gagner sera payée d'ici la fin de cette semaine. A fin décembre, tous ces manques à gagner seront complètement épongés ». Les échanges entre les pétroliers et le ministre ont été centrés « autour de la nouvelle structure des prix qui avait été publié le 2 octobre. Nous avons aussi discuté du problème d'approvisionnement, mais aussi celui des manques à gagner. La réunion s'est très bien déroulée et nous a permis d'étaler au ministre de l'Economie, nos propositions. A cette suite, des solutions très positives sont sorties de sa bouche par rapport à nos questions. Nous sortons de cette réunion très contents et satisfaits ». Pour lutter contre la vie chère, le Gouvernement avait décidé, le 2 octobre, en concertation avec les pétroliers, de baisser de 13 %, le prix du carburant. Et en contrepartie, le Gouvernement s'est engagé à payer aux pétroliers, le manque à gagner.

Est de la RDC : l'Angola dénonce une « violation flagrante » du cessez-le-feu par le M23 après l'occupation de Kalembe. « Cette action représente une violation flagrante des principes et de l'esprit des recommandations et décisions de la réunion ministérielle du 30 juillet 2024 et du cessez-le-feu réveillé, entré en vigueur à minuit le 4 août 2024. Le Gouvernement de la République d'Angola condamne fermement cet acte hostile, qui compromet les efforts en cours pour rechercher une solution durable au conflit dans l'est de la RDC. L'Angola exhorte les parties au conflit à respecter le cessez-le-feu, comme l'a réitéré la 14e réunion ministérielle de septembre 2024, évitant les actes hostiles qui conduisent à une escalade du conflit, exacerbant la grave situation humanitaire dans l'Est de la RDC.

Ituri : plus de 3 200 ménages de déplacés bénéficient d'une assistance humanitaire à Kunda et Mwanga, à environ 10 km de Bunia (Ituri). Cette assistance était composée des articles ménagers essentiels, dont des casseroles et assiettes. Il y a également du savon, des bidons, des seaux, des nattes, des couvertures, des pagnes, des bâches, ainsi que des kits hygiéniques pour les femmes en âge de procréation.

Goma : la société civile déplore et condamne la justice populaire infligée à 3 présumés voleurs. Le dernier cas a eu lieu samedi lorsque des présumés voleurs tentaient d'opérer, en plein jour, dans une maison de vente des téléphones mobiles, au quartier Majengo. Ils ont été maîtrisés par des habitants en colère qui les ont brûlés vifs avec des pneus et du carburant. « La justice populaire est interdite par la loi congolaise. Même les enfants qui sont tout autour peuvent croire que tuer quelqu'un en le brûlant c'est normal. Et cela a une conséquence dans le futur sur ses actes. La cause, c'est l'irresponsabilité des autorités qui ne sont pas en mesure de punir les bandits qu'on leur amène ». Depuis quelques mois, il ne se passe pas une semaine sans assister à un cas de justice populaire dans la ville de Goma.

Grève des enseignants à Butembo : le Syeco refuse de collaborer avec les groupes de pression. Le Syndicat des enseignants du Congo à Butembo (Nord-Kivu) rejette fermement la main tendue de la synergie des groupes de pression et d'autres structures de la jeunesse, qui poussent les enseignants à interrompre les activités scolaires, aussi bien dans le secteur privé que public, par solidarité avec les enseignants grévistes pour attirer ainsi l'attention du Gouvernement. Pour sa part, l'autorité urbaine met en garde toute personne qui tenterait de perturber le bon déroulement des cours dans les écoles.

Kwango : le gouvernement provincial assiste les refoulés de l'Angola qui témoignent sur leur retour forcé au pays. 103 personnes refoulées de l'Angola ont bénéficié d'une assistance de 50 000 FC du gouvernorat du Kwango afin de leur permettre de regagner leurs milieux d'origine. « Nous étions en forêt en train d'exploiter les diamants. Ce sont des congolais qui ont découvert ce site. Les angolais ont voulu travailler au même endroit et nous avons refusé estimant que cet endroit nous appartenait. Nous nous sommes battus. La police est intervenue. Ils ont tiré et tué un Congolais. Nous nous sommes enfuis, poursuivis par la police qui nous a arrêtés et jetés à Shakufwa ». Un refoulé explique : "Nous n'avons aucune autorisation, mais nous en avons assez de la souffrance. Cette forêt ne nous appartient pas, n'appartient pas à la RDC. D'habitude, nous entrions et travaillions la nuit pour pouvoir nous reposer pendant la journée". Selon leurs propres témoignages, ces congolais ne sont généralement pas en règle avec l'administration angolaise pour leur séjour. (Actualité.CD)

Mercredi 23 octobre.

Le Gouvernement affecte 160 millions USD aux projets d'infrastructures. Les fonds sont affectés au Programme de développement local des 145 territoires (PDL-145T), aux projets d'infrastructures et voiries en provinces et aux projets de développement des infrastructures de la ville de Kinshasa 2024. Cinq provinces de la RDC bénéficient de fonds pour leurs infrastructures respectives. C'est notamment, la Tshopo avec 17 millions USD pour plus de 33 Km de voiries et autres projets locaux ; le Kasai-Central a reçu 17 millions pour 41Km de voirie urbaines et de l'Ituri (13 millions). D'autres provinces, comme le Kasai-Oriental, Sankuru, Kongo-Central et le

Nord-Kivu, sont aussi concernées. Pour la ville de Kinshasa, 25 millions USD sont débloqués pour la voirie et lutte contre les érosions.

Bunia : au moins 1600 élèves du site des déplacés de l'ISP/Bunia étudient dans des conditions difficiles. Ces élèves étudient au complexe scolaire Sagesse Kabazo, une école privée à la périphérie du centre-ville. Ils parcourent cinq km chaque jour à pied n'ont ni fournitures scolaires, ni cahiers, stylos encore moins l'uniforme. Le responsable de cette école, indique que cette situation expose de nombreux enfants aux risques d'accidents, de noyades ou au kidnapping. Il plaide pour l'intervention des personnes de bonne volonté pour permettre à ces enfants d'étudier aussi dans de bonnes conditions.

Bunia: environ 100 véhicules sans plaques d'immatriculation bloqués à la fourrière de la police, depuis un mois. Les propriétaires sont soumis au paiement de 10 USD par jour pour la garde de leurs véhicules, en plus d'amendes transactionnelles. Cette situation appauvrit davantage la population locale, estime l'ONG de défense des droits humains Justice Plus. Bienvenu Ukek, secrétaire exécutif de Justice Plus, appelle le commissaire provincial de la police à alléger les dispositions sur la fourrière. Le commissaire provincial de la police, n'est pas du même avis. "Quelqu'un qui est capable d'acheter un véhicule de 10 000 ou 15 000USD, il sera bien capable d'acheter la plaque de 120 dollars, il sera bien capable de payer les amendes transactionnelles. Parce que la pénalité doit faire mal psychologiquement, physiquement, c'est pour que tu apprennes la leçon. La sanction doit faire mal", affirme-t-il.

Beni : 18 nouvelles salles de classe remises à trois écoles primaires d'Oicha. Les travaux de construction ont été financés par un élu local, dans le but d'améliorer les conditions d'études des élèves, composés majoritairement de déplacés.

Les ministres honoraires Antoinette Kipulu et Daniel Madimba interdits de quitter le pays. Selon l'Inspecteur général des finances ces personnalités sont accusées de détournement présumé des fonds destinés à la construction des centres de formation professionnelle dans les provinces du Kasai, Kasai-Central, Kasai-Oriental, Sankuru et Lomami. « L'enquête est en cours. Aucune réalisation sur terrain n'arrive à justifier le niveau d'exécution financière de ces différents projets. Il y a, par conséquent, de fortes présomptions de détournement de deniers publics ».

La population de Masisi dénonce les violations de droits de l'homme. Elle est marquée notamment par des travaux forcés, des arrestations arbitraires et plusieurs autres abus perpétrés sur des civils par les groupes armés locaux et les rebelles du M23. L'absence d'autorité de l'Etat dans les zones occupées par les rebelles et les groupes armés locaux Wazalendo favorise ces exactions. Des hommes en armes se comportent en maîtres absolus dans cette zone. Les habitants de Masisi vivent la peur au ventre, circulent difficilement et n'exercent pas librement leurs activités socio-économiques, à cause de l'activisme des combats armés. Ces citoyens demandent au Gouvernement de chasser les rebelles du M23 et d'encadrer les Wazalendo afin d'imposer la paix et l'autorité de l'Etat dans le Masisi.

Le ministre de Fonction publique lance les travaux d'actualisations des listes des agents éligibles à la retraite. Le ministre national de la Fonction publique justifie cette opération par le besoin d'« aérer les cadres organique des services, de créer les vacances de poste, et de générer l'explosion des opportunités de carrière, notamment en termes d'avancement en grade ». Les secrétaires généraux, inspecteurs généraux et directeurs généraux de la fonction publique ainsi que les responsables de ressources humaines et des présidents du domaine syndical sectoriel sont aussi conviés à ces séances qui se dérouleront au cabinet du ministre.

Félix Tshisekedi pour une nouvelle constitution « adaptée aux réalités congolaises ». « N'ayez pas peur. Notre Constitution contient des faiblesses, il est bon que notre élite y réfléchisse », a rassuré le Chef de l'Etat, lors de son meeting de ce 23 octobre à Kisangani. À ce sujet, le Président Tshisekedi a annoncé qu'il mettrait en place, l'année prochaine, une commission nationale multisectorielle pour proposer une nouvelle Constitution « adaptée aux réalités congolaises et rédigée par des Congolais ». L'actuelle avait été rédigée à l'étranger et par des étrangers, a-t-il souligné.

Seth Kikuni jugé à Makala : La justice face à l'opposant en mauvais état de santé. L'audience s'est tenue en foraine à la prison centrale de Makala, où l'opposant politique et président du parti "Piste pour l'émergence" est incarcéré depuis plusieurs semaines. Visiblement affaibli et en mauvais état de santé, Seth Kikuni a fait face à son juge naturel. Ses avocats, inquiets pour son état, ont immédiatement introduit une demande de liberté provisoire afin qu'il puisse recevoir des soins médicaux adéquats. Selon eux, son maintien en détention pourrait aggraver sa situation physique déjà fragile. Cependant, le ministère public s'est farouchement opposé à cette requête. Selon l'accusation, Seth Kikuni représenterait "un danger pour la nation" et pourrait continuer à diffuser des messages

qu'ils qualifient de "faux bruits" et d'"incitation à la désobéissance civile". Ces propos, selon le ministère public, justifient son maintien en détention jusqu'à la fin de la procédure. (**Actualité.CD**)

Jeudi 24 octobre.

Publication de l'annuaire numérique de la Fonction publique. La RDC dispose désormais d'un annuaire numérique et alphabétique de tous les agents de la Fonction publique. Ce travail est l'aboutissement du processus d'identification biométrique au niveau des services centraux à Kinshasa et des divisions urbaines aussi les 145 territoires en mai 2022. Ce fichier tel que présenté vise à maîtriser les effectifs et la masse salariale au pays.

Le ministre de la Santé résilie le contrat de gestion de l'Hôpital du Cinquantaire avec Padiyath Health Care SARL. Cette décision a été prise, après une évaluation approfondie, révélant des manquements graves, notamment : Le non-versement d'un apport de 40 millions USD, Le non-rétrocession de 5% des recettes générées, La non-réalisation des investissements prévus, La non-conformité de la tenue comptable aux normes en vigueur, L'absence de rapports annuels requis sur les activités. Un préavis de résiliation de six mois a été accordé, pendant lequel un comité d'accompagnement supervisera la transition pour assurer la gestion par le Gouvernement et garantir la continuité des services. Le contrat portant cession de la gestion de l'Hôpital du Cinquantaire de Kinshasa à la Société indienne, Padiyath Health Care SARL, a été signé le 14 juin 2013.

Plus de 480 ressortissants de Beni et Lubero détenus à Kinshasa depuis 5 ans, sans aucun procès, a dénoncé l'Association culturelle Nande. Ils avaient été déportés parce qu'on les avait pris au niveau des deux territoires et amenés directement à Kinshasa, alors que leurs juges naturels se trouvent à Beni. L'Association Nande plaide pour, soit la relaxation de ces personnes, soit leur transfèrement au Nord-Kivu, où ces personnes peuvent accéder à leurs juges naturels : « Comme le ministre est en train de relâcher les détenus sans charges, c'est comme ça que nous essayons de plaider pour le cas de nos compatriotes qui sont en prison à Makala ».

Les administrateurs du territoire présentent au Chef de l'Etat « la précarité criante dans laquelle ils travaillent ». Profitant de la visite du chef de l'Etat dans la province de Tshopo, les administrateurs de 145 territoires lui ont transmis leurs préoccupations. « Depuis 21 mois, nous exerçons nos fonctions sans aucun soutien de l'Etat congolais en termes des frais de fonctionnement, de salaire ni de prime. Cette absence prolongée de soutien financier nous plonge dans une précarité extrême et met en mal l'instauration de l'autorité de l'Etat dans nos entités territoriales déconcentrées sans taxes ni impôts. Certains de nos collègues sont décédés, nos familles souffrent gravement et l'accès à l'éducation de nos enfants pose un sérieux problème », a déclaré l'administrateur du territoire de Fizi, dans la province du Sud-Kivu, Samy Kalonji Badibanga, porte-parole du groupe. Les administrateurs ont chargé leurs collègues de la province hôte du chef de l'Etat de lui remettre à mains propres ce mémorandum.

Projet de changement de la Constitution : la Nouvelle société civile et l'opposition politique contre Felix Tshisekedi. Mais pour le coordonnateur de la Nouvelle société civile congolaise, le pays vit sous l'état de siège, ce qui ne permet pas de changer ou modifier la loi fondamentale. Le projet de Felix Tshisekedi est aussi contesté par la plateforme politique Lamuka de Martin Fayulu. Selon le porte-parole de ce regroupement de l'opposition, l'actuelle Constitution a cimenté l'unité du peuple congolais. « Autant le peuple avait dit non à sa modification sous le règne de l'ancien président Joseph Kabila, Il en sera autant sous le pouvoir de Felix Tshisekedi ».

La Gecamines exporte pour la première fois le Germanium traité sur place à Lubumbashi. Actuellement, il est traité localement par la nouvelle usine hydro métallurgique de STL inaugurée le 4 octobre 2023. Le Germanium est une matière utilisée dans plusieurs industries. « Les usages mondiaux du germanium vont à 30% autour des fibres optiques, autour de 20% pour l'optique infra rouges et puis la question de la catalyse surtout dans la fabrication des plastics, en fait, de polymère ; aussi pour des applications dans les photos voltaïques et en électronique ».

Kisangani : Félix Tshisekedi remet le chèque de 2,5 millions USD à l'église catholique, victime de la guerre de 6 jours. Il a effectué cette remise lors de sa visite aux installations du Fond des réparations des indemnités des victimes des activités illicites de l'Ouganda (FRIVAO). Quelques heures avant, Félix Tshisekedi s'est recueilli au cimetière du Genocost où reposent les victimes de la guerre de six jours à Kisangani. Cette somme constitue la première tranche de 4 millions USD sollicités pour les dommages que l'Eglise catholique a subis pendant la guerre de six jours. « Nos écoles, nos paroisses et nos communautés ont été endommagées ». De son côté, le coordonnateur ai de cet établissement public, a révélé avoir obtenu de la RAW BANK l'ouverture d'un guichet dans ses installations en vue de permettre aux victimes certifiées de percevoir rapidement leurs indemnisation.

Le BCNUDH recense 317 cas de violations de droits de l'homme en septembre 2024. Au moins 317 cas de violations de droits de l'homme ont été recensés en RDC au cours du mois de septembre dernier, en RDC. Selon le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme ces incidents ont fait 1400 victimes sur l'étendue du territoire national. Dans ce rapport, la ville province de Kinshasa arrive en tête des provinces ayant enregistré plus de cas de violations de droits humains. Ceci résulte de la tentative d'évasion enregistrée le 2 septembre dernier à la prison centrale de Makala. Au cours de cet incident, cette branche onusienne indique que 150 détenus ont perdu la vie. Parmi les acteurs de violations des droits de l'homme figurent des groupes armés dont le M23 qui arrive en tête, suivi par la milice CODECO puis l'APCLS et les ADF. Dans les provinces non affectées par le conflit, le BCNUDH signale une augmentation de violations et atteintes aux droits de l'homme, par rapport au mois d'août dernier.

Vendredi 25 octobre.

Nord-Kivu : au moins 3000 écoliers bénéficient des actes de naissance dans le territoire de Nyiragongo. Cet acte a été rendu possible grâce à un projet de l'ONG Mouvement international des droits de l'enfant, de la femme, de l'homme veuf et de leur promotion sociale, financé par l'Unicef. Selon la société civile du territoire de Nyiragongo, cet acte évite désormais le risque d'apatridie pour ces enfants.

Le litre d'essence à Lubumbashi passe de 4165 à 3856 FC et celui de gasoil de 4395 à 3923 FC, à la suite de l'arrêté signé le 2 octobre, par le vice-Premier ministre, ministre de l'Economie nationale, Daniel Mukoko Samba, révisant à la baisse les prix des produits pétroliers.

Djugu : plaidoyer pour la mise en place du Programme DDRC-S. « Il n'est possible d'envisager le départ de la Monusco de la RDC, qu'après la mise en place effective du programme de démobilisation, désarmement et relèvement communautaire et stabilisation », ont recommandé le 24 octobre à Rhoe, territoire de Djugu, les leaders communautaires des entités Hema-Lendu. Les leaders communautaires, acteurs de la société civile et organisations féminines locales ont exprimé leur préoccupation par rapport à la situation sécuritaire encore précaire dans les entités de Bahema Nord et secteurs de Walendu Pitsi dans le territoire de Djugu. Ils évoquent notamment la détention d'armes par les groupes armés locaux Codeco et Zaïre et des actes de provocation d'attaques réciproques qui causent préjudice à la population.

Goma : les déplacés de Bulengo reçoivent un don de 2.5 tonnes de médicaments, du sénateur Papy Machozi, élu du Nord-Kivu. Ce don, répond à un besoin exprimé, il y a une semaine environ, par les responsables de ce site et par le personnel de santé qui y interviennent. Il y a une semaine, le même élu avait remis au site de Bulengo, une école contenant dix salles de classe et un hangar sanitaire, construits sur ses fonds propres.

Le trader IXM, la réponse chinoise à Glencore, multinationale majeure du marché des matières premières ? Avec un peu plus de 128 millions USD de bénéfices l'an dernier, IXM reste très modeste face aux mastodontes du négoce des matières premières. En 2023, Glencore et Trafigura ont engrangé respectivement 4,3 milliards et 7,4 milliards USD de bénéfices. Mais le groupe basé à Genève est en train de devenir l'un des nouveaux noms en vogue du trading des métaux. Une réputation due en grande partie à son propriétaire : CMOC, le géant chinois de l'extraction minière. L'histoire entre les deux groupes commence en 2018, date du rachat par CMOC de ce qui s'appelaient alors Louis Dreyfus Commodities Metal. Avec cette transaction, l'objectif est clair pour le groupe chinois : maîtriser toute la chaîne d'approvisionnement en minerai, de l'extraction à la vente. *Liens avec la Chine.* Pour cela, il compte sur le PDG de IXM, Kenny Ives. Après plus de 20 ans chez Glencore, il a été chargé de restructurer l'entreprise pour la rendre compétitive. Une tâche taillée parfaitement pour celui qui est décrit dans les colonnes de Bloomberg comme un bourreau de travail, ne quittant pas son bureau de 5h30 du matin à minuit. Sa force, IXM la tient évidemment de ses liens étroits avec la Chine et son attrait pour les métaux de la transition, comme le cobalt ou le lithium. Même si Kenny Ives l'assure dans une interview au Financial Times : « Si je n'avais pas eu l'assurance d'être indépendant et autonome, je n'aurais pas rejoint le groupe ». D'autant qu'il se targue de « maintenir des liens forts avec toutes les autres régions clés de consommation et d'approvisionnement ». IXM se développe un peu partout autour du globe, l'entreprise ouvre des bureaux en Corée du Sud, en Inde et en République démocratique du Congo. (RFI)

Est de la RDC: fortes détonations aux environs de Kalembe, la colline Bitonge visée par des projectiles d'obus du M23. Selon les sources locales, le M23 bombarde la colline Bitonge qui est située à sept km de Kalembe. L'opération vise, d'après les mêmes sources, les volontaires wazalendo qui se seraient retranchés à Bitonge. Bitonge est également le nom du village considéré depuis des années comme bastion de la milice APCLS (Alliance des patriotes congolais pour un Congo libre et souverain) de Janvier Karairi. Par ailleurs, le M23 poursuit son mouvement dans le Walikale, le plus vaste territoire du Nord-Kivu, selon plusieurs sources. La résurgence des

violences armées en plein cessez-le-feu préoccupe nombre de personnes. Le M23 a lancé l'offensive dimanche dernier et a déjà conquis au moins cinq villages du territoire de Walikale à savoir, Kalembe, Kalonge, Ihula, Matende et Lulindu, d'après des sources coutumières dans la région. **(Actualité.CD)**

Nord-Kivu : 10 personnes meurent à la suite des accrochages entre Wazalendo et M23 à Kalembe et 16 autres ont été blessés pendant les cinq jours des combats qui opposent depuis le 20 octobre courant entre Wazalendo et M23 dans la zone de Kalembe. Des sources coutumières et de la société civile locale parlent d'au moins 5 localités à présent vidées partiellement de leurs populations dans la partie du territoire de Walikale.

Beni : montée de l'insécurité, la société civile appelle les autorités à prendre des mesures fortes. « La ville de Beni subit depuis un certain temps des attaques répétées d'hommes armés. La société civile avait déjà signalé qu'à l'approche de la fin de l'année, on assiste souvent à des cambriolages armés et à des tueries. Nous pensions que les services de sécurité auraient eu le temps d'analyser la situation et de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à cette insécurité », a indiqué le président de la société civile de Beni, qui a ainsi plaidé pour le casernement des militaires n'ayant pas d'unités à Beni.

Samedi 26 octobre.

A Kisangani, Félix Tshisekedi annonce la tenue prochaine du Forum de paix de la Tshopo. Il s'agira de traiter notamment du conflit interethnique Mbole-Lengola aux cours de ces assises. Cette province fait face à l'insécurité provenant des groupes armés dans le territoire de Bafwasende, sans oublier la détérioration des infrastructures de base. Le Président de la République a tenu à saluer les consultations initiées par le Gouvernement à travers le ministre de l'Intérieur pour trouver une solution durable et restaurer l'autorité de l'Etat, la paix, la réconciliation, le développement entre les différentes communautés de la Tshopo.

L'APUKIN lance un ultimatum au Gouvernement. L'Association des professeurs de l'Université de Kinshasa a lancé, depuis le 24 octobre, un ultimatum de deux semaines au Gouvernement, après la paie du mois d'octobre, pour voir la concrétisation de toutes ses promesses formulées lors des concertations de Bibwa en 2022.

Un ex-chef de guerre maï-maï devant la justice pour crimes contre l'humanité. Donat Kengwa Omari est accusé des crimes contre l'humanité qu'il aurait commis entre 2016 et 2021 lorsqu'il dirigeait une coalition des groupes armés maï-maï appelée Force populaire de Paix (FPP) dans les territoires de Shabunda et Kalehe. Lors de l'instruction, onze victimes directes voilées pour raison de sécurité se sont succédé à la barre. Des femmes ont témoigné de leur viol par les miliciens sous la responsabilité de Donat Kengwa Omari. D'autres habitants ont raconté comment les groupes armés maï-maï ont tué leurs proches, incendiés des villages et pillés les champs et le bétail. Donat Kengwa a rejeté toutes ces accusations. Il reconnaît qu'à l'époque, il était seulement chargé d'administrer la « potion magique » aux miliciens Raiya Mutomboki de sa coalition pour les rendre invulnérables aux balles des rebelles rwandais des FDLR qu'ils combattaient au Sud-Kivu, dans l'est de la RDC. Il affirme n'avoir jamais œuvré dans le territoire de Kalehe d'où sont venus les hommes et femmes qui ont témoigné contre lui. **(RFI)**

Kinshasa : les médecins poursuivent la grève. Ils reprochent au Gouvernement congolais de ne pas respecter ses engagements. Toutefois, les médecins grévistes affirment offrir un service minimum aux patients, notamment les soins urgents, l'intervention chirurgicale et la garde.

Le Conseil de sécurité condamne tout soutien militaire étranger apporté au M23. Il exige, par conséquent, la cessation de ce soutien et le retrait immédiat de toute partie extérieure du territoire de la RDC. Le Conseil condamne également les récentes violations du cessez-le-feu par le M23. Il exhorte toutes les parties à respecter scrupuleusement l'accord de cessez-le-feu signé par la RDC et le Rwanda le 30 juillet de cette année sous la médiation de l'Angola et réaffirme son soutien sans réserve aux processus de paix en cours menés dans la région. Le Conseil de sécurité invite la RDC et le Rwanda à s'engager de bonne foi dans le processus et à saisir l'occasion de trouver une solution durable et pacifique au conflit qui perdure dans la région. Par ailleurs, le Conseil de sécurité réitère la condamnation de tous les groupes armés opérant en RDC, y compris le M23, les ADF et les FDLR. Le Conseil de sécurité condamne fermement l'exploitation et le commerce illicites des ressources naturelles par les groupes armés et les réseaux criminels transnationaux qui soutiennent ces groupes.

Affaire Bosco Ntaganda : début de la campagne d'information sur les réparations des victimes à Bunia. La responsable de l'information de la Cour pénale internationale (CPI) explique : « Nous avons lancé récemment une campagne d'information sur les réparations dans l'affaire Bosco Ntaganda. Cette campagne d'information a comme objectif d'informer la population et en particulier les victimes de l'affaire sur leurs droits à recevoir des réparations. Et dans le cadre de cette campagne, nous avons souhaité rencontrer les journalistes de l'Ituri pour leur expliquer les

modalités pour avoir droit aux réparations, quels sont les critères, comment se passe tout le processus d'identification et de demande de réparations ». La Chambre de première instance II a évalué la responsabilité de Bosco Ntaganda aux fins de ces réparations à 31 millions USD américains que va mobiliser le Fonds au profit des victimes. Cela, en vue de réparer les préjudices subis par les victimes lors des conflits interethniques de 2002-2003 en Ituri.

Haut-Uele : évasion à la prison centrale de Watsa, un policier accusé de complicité arrêté. Sept détenus, dont six femmes, sur un total de 59, ont réussi à s'évader. Une détenue révèle qu'un policier chargé de la garde a facilité cette opération en échange d'une somme de 250 000 FC. Le directeur de la prison, Floribert Mopaya, a confirmé l'information et précisé que le policier impliqué a été arrêté. Déplorant la situation, il lance un appel aux autorités provinciales pour qu'elles s'engagent davantage à doter cet établissement de nouveaux bâtiments, les anciens étant en très mauvais état. (Actualité.CD)

Dimanche 27 octobre.

Kisangani : Félix Tshisekedi inaugure l'aéroport international de Bangboka. « Cet aéroport a une longueur de 500m. Elle peut accueillir quatre moyens porteurs de type Boeing 767 simultanément, l'aérogare peut accueillir plus de 300 passagers en une heure de pointe. Avec ses six guichets Avec ses checkings passagers. Cet aéroport a pour vocation d'accueillir les vols internationaux. Avant la fermeture pour des raisons des travaux, cet aéroport accueillait deux vols internationaux à savoir Kenya Airways et Ethiopians Airlines », a expliqué Jean-Pierre Bemba. « Le cout global est 21 543 408 millions USD, financés par la BAD dans le cadre de projet prioritaire et de sécurité aérienne phase 2 », a ajouté le directeur général de la RVA.

Est de la RDC: offensive du M23 en cours dans le Walikale en pleine négociations à Luanda. Selon des sources sécuritaires et administratives, les combattants du M23 ont attaqué simultanément plusieurs villages du groupement de Kisimba qui sont passés dans les mains des rebelles. Ces combats violents ont occasionné des déplacements vers la ville de Pinga. Des centaines habitants, en majorité des femmes et des enfants, sont arrivés en masse dans la soirée d'hier sous une pluie battante. Selon des sources sécuritaires, les rebelles du M23 chercheraient désormais à prendre aussi la ville de Pinga, base importante de l'armée et ses alliés, les NCD-R, où se trouve un aérodrome. Au moins une dizaine des civils ont été tués depuis le début de la semaine dans ces combats. Angola avait condamné en début de la semaine la violation du cessez-le-feu par le M23. Des sources proches de l'AFC-M23 disent n'est pas être lié à ce cessez-le-feu, n'ayant pas été associée avant l'annonce de cette décision. (RFI)

Butembo : 82 détenus décédés en dix mois dans la prison de Kakwangura. Parmi les principales causes de cette mortalité élevée, figure la surpopulation carcérale. Selon Réseau pour les droits de l'homme (Redho), la maison carcérale a 1349 détenus, alors qu'elle n'a qu'une capacité de 250 places. Il note également l'insuffisance de médicaments et de nourriture dans la prison et recommande à l'Etat de désengorger cette maison pénitentiaire ou encore d'accélérer l'instruction des dossiers des prévenus.

Kisangani : le Frivao pourrait financer les travaux de rénovation de la centrale hydroélectrique de la Tshopo. Le problème de l'électricité dans la ville de Kisangani a trop duré. Il faut absolument une solution efficace compte tenu de la vétusté de la centrale. Les élus de la Tshopo ont demandé au Chef de l'Etat, de s'impliquer en faisant intervenir le Fonds de réparation des indemnités des victimes des activités illicites de l'Ouganda en RDC (Frivao) pour une solution idoine. Des trois groupes initiaux, un seul fonctionne en produisant 5,1 MGW, un autre est en panne alors que le troisième est complètement déclassé. Il faut 45 millions USD pour remplacer carrément ces trois groupes.

Bunia : les ressortissants des pays voisins réclament la suppression du visa de la RDC. Parmi les centaines de ressortissants des pays voisins installés à Bunia depuis plusieurs années, se trouvent des Ougandais. Ils exercent différents métiers : plomberie, soudure, agents de gardiennage, maçonnerie, mécanique et de petites activités génératrices de revenus. Selon leurs représentants, ils sont tous soumis au paiement de 50 USA de visa chaque mois. Le même tarif est appliqué aux Sud-Soudanais et aux Tanzaniens. Alors que les Congolais sont exemptés de frais de visa dans leurs pays. Ils demandent au Gouvernement congolais de supprimer le paiement de visas dans le cadre du principe de réciprocité de la mesure de libre-échange entre Etats de l'Afrique de l'Est.

Bukavu : arrestations de 104 personnes dont 66 enfants mineurs dans le cadre de la lutte contre l'insécurité urbaine. C'était au cours d'une opération dénommée " Une ville sans enfant en situation de rues" menée la nuit du 25 au 26 Octobre 2024 dans différents coins de la ville de Bukavu. " On a déjà ramassé 104 Mai Bobo communément appelés enfants de la rue, parmi eux il y a 41 adultes. Les mineurs sont au nombre de 66 ». La

mairie précise que ces mineurs seront remis dans leurs familles et l'interpellation des parents pour qu'ils paient les amendes. "Les adultes seront acheminés à la prison centrale de Bukavu. Ils étaient munis d'armes blanches, couteaux, machettes » Cette opération intervient après plusieurs dénonciations des habitants et des acteurs de la société civile accusant ces enfants d'être auteurs de certains abus notamment le vol, extorsion et autres. (Actualité.CD)

Lundi 28 octobre.

RDC : deux mois après, la rentrée scolaire 2024-2025 ne fait toujours pas l'unanimité, les enseignants sont divisés sur la reprise effective des cours, en RDC. Si ceux du Syndicat des enseignants du Congo (Syeco) ont appelé, il y a une semaine, à la reprise des cours, d'autres refusent catégoriquement de renouer avec la craie, exigeant le salaire de 500 USD le mois. Ainsi, dans plusieurs écoles de Goma, les cours ne sont pas encore effectives, malgré l'appel du Syeco. La coordination des écoles catholiques du diocèse de Goma demande aux chefs d'établissements et aux enseignants de reprendre le chemin de l'école à partir de ce lundi. Entretemps, la grève persiste au Sud-Kivu. La situation est confuse à Matadi (Kongo-Central) où les élèves se présentent dans des écoles mais beaucoup d'enseignants ne donnent pas cours. Les enseignants des écoles primaires publiques du Tanganyika ont suspendu la grève et annoncent la reprise des cours dès ce lundi. Cependant, ils lancent un ultimatum de trois mois au gouvernement. La situation a évolué au Maniema où le mot d'ordre pour la reprise des cours est suivi. Dans d'autres provinces dont le Haut-Katanga, la Tshopo, le Grand Equateur et l'espace Kasai, les activités scolaires se déroulent normalement, en dépit de quelques résistances de grévistes observées encore dans certaines écoles.

RDC: La veuve de Chérubin Okende réclame toujours son passeport retenu par les autorités. Selon la correspondance datée du 25 octobre 2024, la demande de restitution du passeport de Madame Samba Malata Michèle, veuve de Chérubin Okende, a été formulée à deux reprises, en avril et en octobre de cette année, mais sans réponse des autorités migratoires. Le passeport avait été confisqué à l'aéroport international de N'Djili, à la suite d'une interdiction émise par le Parquet de Grande Instance de Kinshasa/Gombe dans le cadre d'une enquête ouverte. Une demande de restitution dudit passeport afin de lui permettre d'effectuer le voyage à l'étranger pour des raisons de santé. Chérubin Okende, député et figure de l'opposition, a été retrouvé mort le 13 juillet 2023 à Kinshasa. Son corps avait été découvert dans sa jeep sur l'avenue Poids Lourds après qu'il eut été enlevé la veille par des hommes armés, selon ses proches. La famille de Chérubin Okende continue de contester la conclusion de la justice congolaise, qui avait statué sur un suicide. Elle évoque un assassinat et envisage de porter l'affaire devant les juridictions internationales pour obtenir ce qu'elle considère comme une véritable justice. (Actualité.CD)

Kongo-Central: 457 cas suspects de Mpox dont 18 confirmés en 10 mois. 25 zones de santé sont touchées par le Mpox sur les 31 que compte le Kongo-central. Le chef de Division provinciale de la santé, attribue ce taux élevé de cas de la variole de singe à la présence de la forêt de Mayombe, où la population vit majoritairement de la chasse, faisant fi des mesures de prévention édictées par les autorités sanitaires. Les habitants de ce coin du pays manipulent les animaux morts et consomment la viande de brousse mal cuite, a fait savoir ce médecin.

Walikale : la population de Pinga dans la panique à la suite de l'avancée du M23. Les localités tombées entre les mains de ces rebelles sont : Katobo, Bitongi, Minjenje, avant leur avancée sur Mpeti et Malemo. L'avancée de ces rebelles y a provoqué une dégradation de la situation humanitaire. Une partie prend le large dans la brousse, l'autre s'amasse autour de l'hôpital.

Matadi : les structures de santé qui appliquent la gratuité de la maternité ne sont pas ravitaillées. Deux mois après le lancement du programme de la gratuité de la maternité dans les structures de santé, le bon fonctionnement des hôpitaux et leurs pharmacies sont tombées en faillite, affirment des sources hospitalières ayant requis l'anonymat. À cause de cette situation, des femmes qui devraient bénéficier gratuitement des soins liés à la consultation prénatale, aux accouchements jusqu'à la prise en charge du nouveau-né, commencent à payer elles-mêmes certaines prestations. La cause de cette situation, c'est la passivité du Fond de solidarité de la santé (FSS), qui a mission de payer les prestations des hôpitaux ciblés. Pendant ce temps, les prestataires affirment qu'ils sont impayés et les médicaments et autres intrants sont épuisés.

Mise en œuvre imminente des projets de construction, de modernisation et d'équipements d'une dizaine d'aéroports. " Un mémorandum d'entente a été signé le 4 septembre dernier entre notre pays représenté par le ministre des transports et la société China First Highway Engineering Co., Ltd. (CFHEC) pour la mise en œuvre des projets de construction, de modernisation et d'équipements de 11 aéroports suivants : Kalemie, Moba, Buta, Kenge, Mbandaka, Bumba, Moanda, Kikwit, Lodja, Gemena et Munkamba à travers des études de faisabilité qui vont être réalisées très Prochainement", a indiqué Jean-Pierre Bemba ministre des transports. Pour l'aéroport international de Kinshasa, les travaux seront lancés dès le premier trimestre 2025. Pour l'aéroport de Bukavu, le lancement des

travaux est prévu pour le début du mois prochain. "L'avenir de notre pays repose sur notre capacité à innover et à nous adapter aux défis de notre temps. L'aéroport international de Kisangani est un exemple parfait de ce que nous pouvons accomplir lorsque nous unissons nos efforts pour un objectif commun, ensemble nous avons le pouvoir de transformer notre pays et de bâtir un avenir meilleur pour les générations présentes et à venir ». La réalisation de ce projet a été financée par la Banque africaine de développement (BAD) et le gouvernement congolais. L'inauguration de cette infrastructure aéroportuaire faisait partie des activités phares de Félix Tshisekedi dans la province de la Tshopo où il a effectué une mission d'itinérance avec à sa suite une forte délégation des personnalités politico-administratives dont les membres du gouvernement Judith Suminwa. **(Actualité.CD)**

Mardi 29 octobre.

Un quart de la population de la RDC confrontée à une faim aiguë, indique la dernière analyse du Cadre de classification intégrée sur la sécurité alimentaire (IPC) publiée le 28 octobre, par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Environ 25,6 millions de personnes en RDC, soit 22% de la population analysée, connaîtront une insécurité alimentaire aiguë élevée (phase 3 de l'IPC ou plus), entre juillet et décembre 2024. Ce chiffre inclut environ 3,1 millions de personnes confrontées à des niveaux critiques d'insécurité alimentaire (phase 4 de l'IPC). Les projections pour le début de l'année 2025 laissent entrevoir des perspectives similaires, à moins qu'une aide efficace ne soit apportée. Compte tenu de l'ampleur de cette crise, même un léger choc - tel que la hausse des prix des denrées alimentaires ou une mauvaise récolte - pourrait pousser encore plus de personnes au bord du gouffre. Selon les dernières données de la FAO sur les situations d'urgence, l'impact du conflit sur les moyens d'existence agricoles dans l'est du pays est préoccupant. Par rapport à l'année dernière, 25% des éleveurs ont signalé des pertes d'animaux et 35% des ménages affectés ont cultivé moins de terres. Pour inverser ces sombres tendances, il est essentiel de mettre fin aux hostilités, de rétablir la production alimentaire locale.

Manifestation des enseignants pour réclamer le salaire mensuel de 500 USD. Les enseignants membres de la Synergie des syndicats des enseignants de la RDC ont marché pacifiquement, le 28 octobre, à travers plusieurs villes du pays. Ils exigeaient un salaire mensuel de 500 USD qui selon eux, est un barème minimum qui peut leur permettre de mener une vie décente.

Mgr Sikuli déplore la montée de l'insécurité au diocèse de Butembo-Beni. Ce prélat catholique a fait savoir que cette insécurité entrave le fonctionnement de ces grands séminaires du diocèse catholique de Butembo-Beni. Il s'agit du philosophat "Regina Pacis" de Vuhira, qui accueille cette année 69 séminaristes, et du théologat Saint Octave de Vulindi, avec 101 séminaristes. Mgr Sikuli Paluku a ainsi exhorté les autorités congolaises à instaurer la paix dans les zones occupées par les rebelles, car les populations qui contribuaient auparavant au soutien de ces séminaires sont désormais déplacées. Pour lui, la grande difficulté est que les paroisses catholiques de son diocèse ne sont plus viables car les fidèles ne travaillent plus comme il faut, faute d'insécurité. « Il nous est devenu extrêmement difficile de demander aux chrétiens un soutien. Avec quoi pourraient-ils le faire ? C'est notre grand problème ».

Butembo : décès du chef milicien Kakule Sikuli, alias « Lafontaine ». Il s'était récemment retiré à Butembo pour des raisons de santé. Personnalité controversée, ce seigneur de guerre avait dirigé pendant plusieurs années, le groupe armé Union des patriotes congolais pour la paix (UPCP) et signé un accord de non-violence avec les Forces Démocratiques pour la Libération du Rwanda (FDLR), selon un rapport du Groupe d'associations de défense des droits de l'homme et de la paix (GADHOP), basé à Butembo.

Beni : plus de 3 000 déplacés apprennent divers métiers pour leur intégration sociale, dont la savonnerie, l'agriculture et le broyage de maïs et de manioc, dans les quatre communes de Beni. A l'initiative du Bureau des actions humanitaires et de solidarité nationale de Beni, cette formation vise à aider ces apprenants à réussir leur intégration au sein de la société. Actuellement, il y a plus de 3 592 ménages de déplacé dans la ville de Beni, venus en trois vagues. La plus récente est constituée d'environ 1 722 familles ménages.

Kisangani : au moins 122 jeunes vulnérables formés en divers métiers, en 6 mois, par l'Institut national de préparation professionnelle (INPP). Organisée en collaboration avec la Division provinciale des Affaires sociales cette formation a bénéficié de l'appui financier de l'Unicef. Ces jeunes dont 80 filles ont appris des notions sur la menuiserie, la maçonnerie, la mécanique-auto, la pâtisserie, la coupe couture, l'esthétique et la coiffure, l'électricité et l'ajustage. Ce projet vise à lutter contre la pauvreté consécutive à la situation socio-économique du pays. "L'encadrement de ces enfants à travers les formations va leur permettre de faire œuvre utile à la société". Pour sa part, le Chef de Bureau de l'Unicef/Kisangani, a rappelé que c'est dans le cadre de son mandat ; celui de promouvoir l'éducation aussi bien formelle qu'informelle que l'Unicef a appuyé ce genre de projet.

Kasaï-Oriental : début de démolition des maisons autour de l'aéroport de Mbuji-Mayi, ce 29 octobre sous l'escorte de la police nationale congolaise. Tôt le matin, des engins lourds ont été déployés le quartier de la plaine alors que les propriétaires de ces constructions réclame indemnisation. L'argent qu'ils ont reçu du gouvernement provincial ne représente pas la valeur réelle de leurs biens. Marche de colère, sit-in, menace de suicide, toutes leurs tentatives de dissuasion n'ont pas eu raison de la détermination de l'État de récupérer cet espace et poursuivre les travaux. Rappelons que c'est l'ancienne gouverneure intérimaire du Kasaï-Oriental, Julie Kalenga qui avait géré les fonds d'indemnisation des propriétaires des parcelles, soit une enveloppe globale de 3 millions de dollars. Le projet avait commencé sous Mathias Kabeya, mais l'argent a été débloqué par le ministère des finances après sa destitution. Les montants prévus pour les expropriés auraient été réduits, dans des circonstances floues. (Actualité.CD)

Djugu : les casques bleus de la Monusco intensifient des patrouilles à Rhoe, pour la protection de plus de 70 000 déplacés. Ces opérations de patrouilles permettent également à ces déplacés d'avoir accès à leurs champs aux alentours du site. Les casques bleus mènent des patrouilles motorisées chaque jour aux alentours du site de Rhoe. Ils se relayent la nuit et le jour pour garantir la protection des civils contre les menaces des groupes armés. Ces déplacés demandent au Gouvernement de mettre fin à la circulation incontrôlée des armes, qui constituent un défi majeur pour l'instauration d'une paix durable et la cohabitation pacifique.

Mercredi 30 octobre.

Les Fardc reprennent le contrôle de 7 localités minières de Djugu, occupés par les groupes armés Zaïre et Codeco.

Il s'agit des localités de Galay, Lodjo, Pili Pili, Beba, Plito et Mulanday à plus de 90 km de Bunia dans le territoire de Djugu. Un cachot souterrain entretenu par la milice Zaïre a été découvert à Mulanday. Ces opérations ont permis le retour de plus de sept mille déplacés qui avaient fui notamment à Mongwalu. Des sources militaires déclarent que ces opérations se poursuivent dans la zone pour le contrôle de toute la zone minière où les groupes armés Codeco et Zaïre s'affrontaient régulièrement pour l'exploitation de l'or. L'objectif de ces opérations est de démanteler ces milices dans cette région en vue de permettre le retour de toute la population de secteur de Banyari-Kilo. Treize groupements sur quinze du secteur de Banyari Kilo étaient occupés par les groupes armés locaux.

Budget 2023 : près de 8 milliards USD dépensés en mode d'urgence, lors de l'exécution des travaux de développement de 145 territoires. Après débat et adoption, l'Assemblée nationale a décidé de diligenter une mission d'enquête au Gouvernement afin de s'assurer de la destination des fonds dépensés, en vue de procéder à des confiscations des biens des détourneurs. « Le PDL-145 territoire n'a connu qu'un taux d'exécution de 6,96% sur un total de dépense de 22 786 milliards, seuls environ 49% ont été exécutés à la loi », a fait savoir la rapporteuse de la Commission Ecofinm de l'Assemblée nationale, Ida Kitwa. Cette commission a condamné la mauvaise gouvernance, le manque d'orthodoxie financière et l'indiscipline budgétaire, a-t-elle ajouté avant de renchérir : « Cette procédure sert à faciliter le détournement des fonds publics, empêchant ainsi l'Etat une bonne prise en charge de ses citoyens, tout en retardant son développement ».

PDL 145 T : « Ce projet très sérieux ira jusqu'au bout » assure le vice-Premier ministre Nyembo. Le ministre du Plan a donné cette assurance au cours de la conférence de presse qu'il a animée en marge du forum portant sur le climat des affaires organisé à Lubumbashi par l'Agence nationale pour les investissements. Il a également fait savoir que ce projet a quand même démarré malgré le problème de financement et a expliqué que la dernière partie de financement pour la première phase sera fait en trois tranches et la première a déjà été décaissée.

Kinshasa : manifestation de l'ADECFC contre des expatriés vendeurs des vivres-frais en détails. La vice-présidente de l'Association des distributeurs et exploitants des chambres froides du Congo (ADECFC), a appelé ses collègues à décourager cette mauvaise pratique des Libanais, Indiens, Pakistanais et Chinois qui, selon elle, font fi à la loi du pays en vigueur: Elles disent fonder leur argumentaire dans la loi du 8 août 1990 portant organisation du petit commerce en RDC qui, dans son article 4, alinéa 1, stipule qu'« il faut être de nationalité congolaise » pour détenir une activité dans le secteur du petit commerce.

Kinshasa: 2 morts après le crash d'un hélicoptère militaire à l'aéroport de Ndolo et un survivant, le 30 octobre. L'aéronef s'est écrasé sur la piste à l'aéroport de Ndolo. Les circonstances de l'accident ne sont pas encore connues.

Des cadres du parti au pouvoir prônent une nouvelle Constitution et non une simple révision. Le débat sur l'avenir de la Constitution en RDC s'intensifie, malgré les avertissements de l'Église catholique et l'opposition farouche de plusieurs figures politiques. Pierre Lihau, ministre chargé de la Fonction publique et membre du parti présidentiel estime que l'actuelle Constitution contient des dispositions qui entraînent des dépenses institutionnelles élevées au détriment des investissements porteurs pour le pays. De son côté, Patrick Muyaya, ministre de la

Communication et des Médias, avance lui aussi des arguments en faveur d'un aménagement constitutionnel pour renforcer les institutions. « Il faut considérer que si une révision de la Constitution doit avoir lieu, elle le sera pour le bien de nos institutions et pour le bénéfice du peuple congolais ». L'UDPS en soutien de la position du président. Du côté de l'opposition, des manifestations sont prévues, sans qu'un calendrier ne soit annoncé. (RFI)

Ituri : environ 11 000 déplacés sans assistance depuis 2 ans à l'ISP/Bunia. Ces personnes ont fui les exactions des miliciens depuis six ans dans le territoire de Djugu. Quand on entre dans le site des déplacés de l'ISP Bunia, ça sent la misère. Des abris en lambeaux, dont certains faits avec des bâches datant de 2019. Pas de nourriture, ni de vêtements pour les occupants. La dernière assistance humanitaire est intervenue dans ce site, il y a environ trois ans.

17e réunion du COMESA : la RDC demande à l'organisation de créer des banques d'investissements. La RDC a proposé aux pays membres de cette organisation africaine de passer désormais à l'étape de mobilisation des financements avec la création des banques d'investissement. Par la voix de son ministre du Commerce extérieur, elle estime que ces financements vont permettre de développer les secteurs des infrastructures, l'énergie et l'agriculture tout en levant également les financements sur le crédit carbone. Cette réunion a aussi abordé la question du secteur minier pour en faire le pilier de la relance économique de l'Afrique. La RDC y a défendu le projet de création de la chaîne des valeurs avec la fabrication des batteries électriques. Ce 17e forum du Marché commun pour l'Afrique orientale et australe a pour thème principal « l'accélération de l'intégration régionale par le développement des chaînes de valeurs dans les domaines de l'agriculture résiliente au climat, de l'exploitation minière et du tourisme ».

Yoweri Museveni réaffirme son engagement à construire les routes Kasindi-Beni-Butembo, lors de ses échanges avec le Président Félix Tshisekedi, ce 30 octobre à Entebbe (Ouganda) et éventuellement, la route Bunagana-Rutshuru-Goma. « Je repars avec l'espoir que tout ce que nous nous sommes dit va se concrétiser ».

Jeudi 31 octobre.

RDC: plus de 1000 décès dus à la variole de singe en 10 mois, sur environ 38 185 cas suspects dont 8 607 confirmés à travers le pays, selon le ministre de la Santé publique. Il affirme que 47 547 personnes ont été vaccinées et que cette campagne de vaccination a eu lieu dans trois des six provinces ciblées que sont l'Équateur, le Nord-Kivu, le Sud-Kivu, le Sud-Ubangi, le Sankuru et la Tshopo. Le ministre a noté la semaine passée que le pays a connu une réduction significative du taux de létalité de cette maladie qui est passé de 1,20 % à la semaine 41 à 0,0014 % cette semaine.

Nord-Kivu : Mgr Sikuli déplore les diverses exactions de combattants Wazalendo. Le constat de l'évêque du diocèse de Butembo-Beni intervient pendant que ces hommes armés dits patriotiques sont accusés des actes récurrents de torture, de meurtre et de vol à Beni, Butembo et Lubero. Il a ainsi demandé aux autorités du pays d'apporter des éclairages sur la situation de ces « Wazalendo », visibles dans plusieurs villes et localités du Nord-Kivu. Il a rapporté que leur comportement exacerbe l'insécurité dans la région. Il a en outre appelé les Congolais à se serrer les coudes pour faire face à rébellion qui menace le pays.

Le CLC s'oppose à la révision ou changement de la Constitution de la RDC. D'après, les membres du Comité laïc de coordination (CLC), l'exaspération que ce projet suscite semble être, pour l'essentiel, le rejet d'une imposition, mais surtout la crainte qu'il ne serve d'alibi à la transformation du second mandat du président à se pérenniser au pouvoir. Dans ce cas, cette organisation en appelle une fois de plus à un dialogue des forces politiques et sociales, avec des objectifs clairement définis, en tenant compte des paramètres du moment, et de la nécessité d'une pédagogie conséquente. Les signataires du communiqué soulignent qu'il n'est pas tard de planifier ce qu'ils qualifient de « notre devenir, avec courage et détermination, loin des agendas cachés et d'une rhétorique vaine tissée des procès d'intention ». Cependant, selon eux, la société n'est pas condamnée à la léthargie.

La localité de Samboko retrouve la sérénité grâce à la collaboration Fardc-Monusco. La collaboration entre les Fardc et la Monusco a permis notamment le retour des habitants dans ce village jadis théâtre des attaques des rebelles ADF. La vie a repris son cours normal à Samboko, village à 60 km de Beni (Nord-Kivu), Les habitants qui avaient fui le milieu en 2018 y sont retournés depuis deux ans, et les activités socioéconomiques s'y déroulent plutôt normalement, parfois jusqu'à des heures tardives, grâce à l'éclairage des lampadaires installés par la Monusco.

Des jeunes de l'Equateur réclament 70 % de postes au sein du gouvernement provincial. « Le Comité national de la dynamique des jeunes engagés pour le changement de l'Equateur recommande au gouverneur de l'Equateur de travailler pour le changement des mentalités pour éradiquer les conflits qui font stagner la province et la font reculer au jour le jour », a déclaré le porte-parole de cette organisation des jeunes. Il exprime son soutien au gouverneur réélu mais lui rappelle « la nécessité de nommer des jeunes technocrates au sein de son gouvernement ».

pour éviter la gabegie et la criminalité financière et aussi pour éviter la mauvaise gestion enregistrée lors du mandat passé »

Assemblée nationale : début ce jeudi de l'examen du projet du budget 2025. A travers l'examen de ce budget, l'Assemblée nationale devra tirer des leçons des dépassements budgétaires graves et des détournements des fonds constatés lors de l'examen de la loi sur la reddition des comptes 2023. Le président de l'Assemblée nationale, Vital Kamerhe dit que l'Assemblée nationale a découvert un dépassement budgétaire incroyable dans l'exécution de la loi sur la reddition des comptes 2023. Il a également précisé que ces détournements se concentrent dans quelques secteurs pendant d'autres n'ont rien reçu. Vital Kamerhe s'est demandé où se trouve la priorité de l'Etat congolais et il a contracté ces dettes pour avoir livré quoi. Il a cité l'exemple des dépenses de 100% d'investissement qui étaient de l'ordre de 85% pour les études.

Boma : lancement de la campagne dénommée « Notre terre sans pétrole ». L'ONG « Initiative pour le développement local » (IDEL) a invité le 30 octobre à Boma (Kongo-Central) l'Etat congolais à privilégier les investissements dans d'autres secteurs tels que le tourisme et l'agriculture en lieu et place des hydrocarbures. Le coordonnateur de l'IDEL estime que l'exploitation pétrolière a plus incidences négatives que des avantages sur le quotidien des communautés et sur l'environnement. D'après l'IDEL, au Kongo-Central, dans le territoire de Muanda, des entreprises exploitant le pétrole créent plusieurs problèmes, notamment celui de la confiscation des terres. Cette situation réduit la production agricole et entraîne la baisse des revenus de la population, estime cette ONG. La campagne « Notre terre sans pétrole » sera menée à travers différentes activités telles que des matinées de plaidoyer, des marches, des caravanes motorisées ainsi que des ateliers de sensibilisation, pendant environ trois mois.

La RDC face à une crise alimentaire sans précédent : 25,6 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë. Selon les dernières analyses de l'IPC (Integrated Food Security Phase Classification), près de 25,6 millions de Congolais, soit environ un quart de la population, souffrent d'une insécurité alimentaire aiguë sévère, plaçant le pays au bord de la catastrophe humanitaire. Les conflits armés, les déplacements de populations, la flambée des prix des denrées alimentaires et les effets dévastateurs des épidémies successives sont les principaux facteurs à l'origine de cette crise. Les provinces de l'Est, en particulier le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et l'Ituri, sont les plus touchées par cette situation, avec des millions de personnes déplacées qui luttent pour accéder à une alimentation suffisante. Cette crise alimentaire est exacerbée par une insécurité alimentaire chronique qui affecte déjà une grande partie de la population. Les chocs climatiques, la dégradation des terres et l'accès limité aux services sociaux aggravent encore la situation, rendant les populations particulièrement vulnérables aux crises. La pandémie de Covid-19 et la guerre en Ukraine ont également eu un impact significatif sur la sécurité alimentaire en RDC, en perturbant les chaînes d'approvisionnement et en entraînant une hausse des prix des produits de première nécessité. Les projections pour les prochains mois sont alarmantes. L'IPC prévoit que la situation pourrait encore se détériorer, avec une légère augmentation du nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë d'ici juin 2025. Pour faire face à cette crise humanitaire sans précédent, le rapport recommande des mesures urgentes telles que mettre fin aux violences et aux conflits, qui implique le rétablissement de la paix et de la sécurité pour permettre aux populations de retourner chez elles et de reprendre des activités génératrices de revenus. Également, le renforcement de l'aide humanitaire avec une mobilisation accrue de fonds pour fournir une assistance alimentaire d'urgence aux populations les plus vulnérables, notamment les personnes déplacées. **(Actualité.CD)**

La Cenco rappelle au chef de l'Etat la nécessité de « travailler pour l'amélioration de la situation du pays ». Cette recommandation fait allusion à un mémorandum signé par tous les évêques catholiques de la RDC au mois de juin dernier, adressé au Président de la République. Ce mémorandum est publié ce jeudi, compte tenu de l'actualité marquée par la question de la révision ou du changement de la Constitution évoquée dans ce document remis en mains propres de Felix Tshisekedi, en juin dernier. **Ne pas toucher aux articles verrouillés.** Sur la question de la révision de Constitution, le Chef de l'Etat a estimé qu'il était nécessaire d'y réfléchir : « Le Président avait déclaré que ce ne serait pas indiqué d'aller dans le sens d'un referendum pour consulter la population, parce que qui dit referendum dit élection, la situation sociale est tel qu'on a besoin de l'argent. Et puis il est revenu sur le fait qu'il n'a pas l'intention de prolonger son mandat, il est démocrate, il va se référer à la Constitution », a rappelé le secrétaire général de la Cenco. Il fait remarquer que maintenant il y a une évolution qui semble un peu inquiéter par rapport à cette réaction-là. « Nous suivons avec attention le débat sur un éventuel changement de la Constitution. Cette délicate question peut déstabiliser le pays si elle n'est pas bien traitée. Nous vous prions de bien examiner tous les aspects y afférents avant de vous engager. D'ores et déjà, nous vous exhortons à veiller à ce qu'on ne touche pas aux articles verrouillés que nous avions protégés ensemble quand vous étiez dans l'opposition. Agir autrement exposerait le pays à des tensions sociales difficiles à gérer au moment où nous avons plus besoin de cohésion nationale », rappelaient les archevêques et évêques membres de la CENCO en juin dernier. « Et maintenant, nous estimons que c'est nécessaire d'étendre ce plaidoyer-là pour que ça ne se limite pas au niveau du

Chef de l'Etat, dans la mesure où le Chef de l'Etat est conseillé par ses collaborateurs qui risquent aussi de l'induire en erreur ». *Des inquiétudes socio-économiques du mémorandum.* Dans ce mémorandum signé en juin, les évêques encourageaient le Chef de l'Etat à poursuivre les initiatives sociales prises, notamment la gratuité de l'enseignement de base et de la maternité, le programme de 145 territoires, les projets sociaux à impact visible avec la collaboration des 48 diocèses. Malgré les efforts louables du Président de la République à améliorer le social, constataient les évêques, le peuple congolais en général continue de vivre dans des conditions plus que préoccupantes, sans infrastructures de base, une pauvreté honteuse au regard des richesses dont est doté notre pays. « Plus déconcertant est le fait que dans ces conditions décriées, la dette publique de l'Etat ne fait qu'augmenter de façon vertigineuse jusqu'à atteindre près de 10 milliards de dollars américains », s'indignaient les prélats catholiques. Ils ont recommandé de réduire conséquemment le train de vie des Institutions.

